

**Document WSIS/PC-3/12-F**  
**25 septembre 2003**  
**Original: anglais**

## **Projet de rapport intérimaire de la troisième réunion du Comité de préparation**

**SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION**  
Genève 15-26 septembre 2003

### TABLE DES MATIÈRES

I	Introduction
II	Organisation
A	Ouverture et durée de la réunion
B	Ordre du jour de la séance plénière
C	Ordre du jour de la troisième réunion du Comité de préparation (PrepCom-3)
D	Organisation des travaux
E	Election des Membres du Bureau
F	Accréditation
G	Rapport du Secrétaire général de l'UIT
H	Rapport du Président du Comité de préparation
I	Rapports sur les activités directement liées au SMSI
J	Participation
K	Documents
III	Projet de Règlement intérieur du Sommet
IV	Projet de Déclaration de principes, projet de Plan d'action et rapport du Sous-Comité-2
V	Organisation des travaux de la phase de Genève du Sommet
VI	Dispositions à prendre en vue de la phase de Tunis du Sommet
VII	Adoption du projet de rapport de la troisième réunion du Comité de préparation
VIII	Suspension de la troisième réunion du Comité de préparation
IX	Divers
X	Annexes

## **I Introduction**

1 Dans sa Résolution 56/183 du 21 décembre 2001, l'Assemblée générale des Nations Unies a pris note avec satisfaction de la résolution adoptée par le Conseil de l'Union internationale des télécommunications dans laquelle celui-ci souscrit à la proposition du Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications relative à la tenue du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). L'Assemblée générale a également invité l'Union internationale des télécommunications à jouer le rôle directeur principal dans l'organisation du Sommet et dans son processus préparatoire, en coopération avec d'autres organisations et partenaires intéressés.

2 L'Assemblée générale a par ailleurs recommandé que le soin de préparer le Sommet soit confié à un comité préparatoire intergouvernemental à composition non limitée qui établirait l'ordre du jour du Sommet, mettrait au point le texte du projet de Déclaration de principes et du projet de Plan d'action et arrêterait les modalités de participation d'autres acteurs au Sommet.

## **II Organisation**

### **A Ouverture et durée de la réunion**

3 Le Comité de préparation du Sommet mondial sur la société de l'information a tenu sa troisième session du 15 au 26 septembre 2003 à Genève. Il a tenu quatre séances plénières et douze réunions de sous-comité.

4 M. Adama Samassékou, Président du Comité de préparation, a ouvert la première séance plénière. Des allocutions d'ouverture ont été prononcées par M. Yoshio Utsumi, Secrétaire général de l'UIT et Président du Comité d'organisation du Sommet de haut niveau (HLSOC), par M. Moritz Leuenberger, Conseiller fédéral et Directeur du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, qui a pris la parole au nom du Gouvernement suisse, et par M. Nitin Desai, Conseiller spécial auprès du Secrétaire général de l'ONU pour le SMSI.

### **B Ordre du jour de la séance plénière**

5 Le Comité de préparation a adopté l'ordre du jour de la première séance plénière reproduit dans le Document WSIS/PC-3/ADM/4. Cet ordre du jour ainsi que ceux de la deuxième (WSIS/PC-3/ADM/6) et des troisième et quatrième séances plénières (WSIS/PC-3/ADM/7) peuvent être consultés sous: [www.itu.int/wsis/documents/](http://www.itu.int/wsis/documents/).

### **C Ordre du jour de la troisième réunion du Comité de préparation (PrepCom-3)**

6 Le Comité de préparation a adopté l'ordre du jour du PrepCom-3, reproduit dans le Document WSIS/PC-3/DOC/1. Cet ordre du jour figure sur le site: [www.itu.int/wsis/documents/](http://www.itu.int/wsis/documents/).

### **D Organisation des travaux**

7 Le Secrétaire exécutif a informé les participants sur l'ordre du jour annoté (Document WSIS/PC-3/ADM/3) et sur le projet de plan de gestion du temps (Document WSIS/PC-3/ADM/2).

### **E Election des Membres du Bureau**

8 Comme suite aux recommandations du Bureau le Comité de préparation, à sa troisième réunion, a élu par acclamation Son Excellence l'Ambassadeur Daniel Stauffacher (Suisse) à la présidence du Sous-Comité 1 et Son Excellence l'Ambassadeur Asko Numminen (Finlande) à la présidence du Sous-Comité 2.

9 Le Comité de préparation a également élu par acclamation M. Edgars Kalniņš (Lettonie) en qualité de Rapporteur pour la troisième session du Comité préparatoire.

## **F Accréditation**

10 Le Comité de préparation a approuvé les listes des entités qui ont demandé à être accréditées (Document WSIS/PC-3/DOC/7).

## **G Rapport du Secrétaire général de l'UIT**

11 Le Secrétaire général de l'UIT et Président du Comité d'organisation du Sommet de haut niveau (HLSOC) a remis un rapport sur les activités qu'à ce double titre il a menées à bien en vue de la troisième réunion du Comité de préparation et de la phase du Sommet à Genève. Il a également rendu compte des activités menées par l'UIT au sujet du SMSI (WSIS/PC-3/DOC/5).

## **H Rapport du Président du Comité de préparation**

12 Le Président du Comité de préparation a présenté un rapport sur les activités qu'il a menées à bien entre les deuxième et troisième réunions du Comité de préparation (WSIS/PC-3/DOC/4).

## **I Rapports sur les activités directement liées au SMSI**

13 Le Comité de préparation a été saisi des rapports des conférences suivantes:

- Rapport de la Conférence panarabe sur le SMSI qui s'est tenue au Caire (Egypte) du 16 au 18 juin 2003. Orateur: l'Ambassadeur Nehad Abdel Latif (Egypte).
- Rapport de la Conférence ministérielle de la Francophonie sur la société de l'information qui s'est tenue à Rabat (Maroc) les 4 et 5 septembre 2003. Orateur: l'Ambassadeur Hervé Cassan (Maroc).
- Rapport du Groupe de travail de l'UIT sur le SMSI. Orateur: M. Yuri Grin (Russie).

## **J Participation**

14 Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de la Résolution 56/183 de l'Assemblée générale des Nations Unies et de l'Article 1 du Règlement intérieur du Comité de préparation, la troisième session du Comité de préparation du Sommet mondial sur la société de l'information a été ouverte à la pleine participation de tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ou des institutions spécialisées.

15 Les 152 Etats dont les noms suivent étaient représentés: Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Cité du Vatican, Colombie, Comores, Congo, Corée, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, République dominicaine, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Fidji, Finlande, France, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée Bissau, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Lettonie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, Liban, Libye, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie, Moldova, Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, République gabonaise, République kirghize, République populaire

démocratique de Corée, Slovaquie, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Russie, République rwandaise, Samoa, Sénégal, Serbie-et-Monténégro, Sierra Leone, Singapour, Slovénie, Somalie (République démocratique), Soudan, Sri Lanka, Sudafricaine (Rép.), Suède, Suisse, Suriname, Tanzanie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

16 La Communauté européenne a aussi été représentée, conformément aux dispositions du Règlement intérieur du Comité de préparation du SMSI.

17 La Palestine, ayant reçu une invitation permanente de l'Assemblée générale des Nations Unies, a été représentée à la troisième réunion du Comité de préparation.

18 Les organismes des Nations Unies dont les noms suivent étaient représentés: Centre du commerce international (CCI); Organisation des Nations Unies; Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (OHCHR); Joint United Nations Programme on HIV/AIDS (UNAIDS); Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED); Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); Commission économique pour l'Afrique (CEA); Commission économique pour l'Europe (CEE); Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CELAC); Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE); Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP); Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO); Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP); Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR); Programme des Nations Unies pour les établissements humains (UN-HABITAT); Groupe d'étude des Nations Unies sur les TIC; Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR); Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR); Service de liaison non gouvernemental des Nations Unies (UNNGLS); Office des Nations Unies à Genève (ONUG); Office des Nations Unies pour l'espace extra-atmosphérique (UNOOSA); Université des Nations Unies (UNU); et Volontaires des Nations Unies (UNV).

19 Les institutions spécialisées suivantes de l'Organisation des Nations Unies et les organisations connexes étaient représentées: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds international de développement agricole (FIDA), Organisation internationale du travail (OIT), Organisation météorologique mondiale (OMM), Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Union internationale des télécommunications (UIT), Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OPCW), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Union postale universelle (UPU), Banque mondiale, Organisation mondiale de la santé (OMS) et Organisation mondiale du commerce (OMC).

20 Les organisations intergouvernementales invitées suivantes étaient représentées: Banque africaine de développement (BAfD); Union africaine (UA); Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP); Organisation de la ligue arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO); Banque asiatique de développement (BAsD); Institut Asie-Pacifique pour le développement de la radiodiffusion (AIBD); Télécommunauté Asie-Pacifique (APT); Asociación Hispanoamericana de Centros de Investigación y Empresas de Telecomunicaciones (AHCJET); Asociación Latinoamericana de Integración (ALI); Communauté des Etats indépendants (CEI); Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC); Conseil de l'Union européenne; Conseil de l'Europe; Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN); Banque interaméricaine de développement (BID); Comité international de la Croix rouge (CICR); Fédération internationale des sociétés de la Croix rouge et du Croissant rouge (IFRC); Organisation internationale de télécommunications par satellite (ITSO); Union interparlementaire (IPU); Ligue des Etats arabes (LAS); Organisation internationale de la Francophonie (OIF); Organisation

islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO); Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE); Organisation de la Conférence islamique (OIC); Union postale pan-africaine; Communauté régionale des communications (RCC); Secrétariat de la communauté Pacifique (SPC); et l'Union des radiodiffusions et télévisions nationales (URTNA).

21 Un grand nombre d'organisations non gouvernementales et d'entités du secteur privé dont des Membres des Secteurs de l'UIT ont participé.

## **K Documents**

22 A sa troisième réunion, le Comité de préparation a été saisi des documents officiels administratifs et de travail suivants:

- Projet d'ordre du jour de la réunion PrepCom-3 (WSIS/PC-3/DOC/1).
- Projet de Déclaration de principes (WSIS/PC-3/DOC/2), y compris les versions révisées publiées dans les Documents DT/1(Rév.2).
- Projet de Plan d'action (WSIS/PC-3/DOC/3), y compris la version révisée publiée dans le Document DT/2(Rév.1).
- Rapport du Président sur le processus préparatoire de la réunion PrepCom-2 à la réunion PrepCom-3 (WSIS/PC-3/DOC/4).
- Rapport du Secrétaire général de l'UIT sur les activités préparatoires à la réunion PrepCom-3 (WSIS/PC-3/DOC/5).
- Projet de Règlement intérieur du SMSI (WSIS/PC-3/DOC/6(Rév.1)).
- Accréditation d'ONG, d'organismes de la société civile et d'entités du secteur privé au SMSI (WSIS/PC-3/DOC/7).
- Projet de structure de la phase de Genève du Sommet mondial sur la société de l'information (WSIS/PC-3/DOC/8).
- Projet d'ordre du jour provisoire de la phase de Genève du Sommet mondial sur la société de l'information (WSIS/PC-3/DOC/9).
- Projet de programme de gestion du temps - PrepCom-3 du SMSI (WSIS/PC-3/ADM/2).
- Ordre du jour annoté (WSIS/PC-3/ADM/3).
- Projet d'ordre du jour de la première séance plénière de la réunion PrepCom-3 (WSIS/PC-3/ADM/4).
- Projet d'ordre du jour de la deuxième séance plénière de la réunion PrepCom-3 (WSIS/PC-3/ADM/6).
- Projet d'ordre du jour des troisième et quatrième séances plénières de la réunion PrepCom-3 (WSIS/PC-3/ADM/7).
- Liste des participants (WSIS/PC-3/ADM/5).

Tous ces documents sont affichés sur le site web du SMSI, à l'adresse suivante:

<http://www.itu.int/wsis/documents/>.

## **III Projet de Règlement intérieur du Sommet**

23 A sa deuxième séance plénière, le 22 septembre 2003, le Comité de préparation, sur la base du rapport du Président du Sous-Comité 1, a adopté le projet de Règlement intérieur du SMSI (WSIS/PC-3/DOC/11). Ce document fait l'objet de l'Annexe 1 du présent Rapport.

24 Suite à l'adoption du projet de Règlement intérieur du SMSI, la délégation espagnole a pris la parole et a demandé que la déclaration suivante soit consignée dans le rapport:

"Une fois encore, l'Espagne réaffirme son attachement au bon déroulement du Sommet mondial sur la société de l'information et elle appuie l'adoption à l'unanimité de son Règlement intérieur.

Par ailleurs, l'Espagne relève avec satisfaction que ce Règlement révisé va permettre une large participation des ONG, des organismes de la société civile et des entités du secteur privé, aspect important du processus de réforme de toutes les instances concernées engagé par les Nations Unies, avec l'appui du Gouvernement espagnol.

Dans ce contexte, le Gouvernement espagnol souhaite faire savoir qu'il interprète le Règlement intérieur ainsi approuvé comme ne pouvant en aucun cas être contraire à la lettre ou à l'esprit de l'Article 149 de la Constitution espagnole."

#### **IV Projet de Déclaration de principes, projet de Plan d'action et rapport du Sous-Comité 2**

25 Le Sous-Comité 2 a tenu [xx] réunions pendant le PrepCom-3 pour revoir le projet de Déclaration de principes (WSIS/PC-3/DOC/2) et le projet de Plan d'action (WSIS/PC-3/DOC/3). Il a par ailleurs constitué un Groupe de travail placé sous la présidence de Mme Shope-Mafole (République sudafricaine). Le projet de texte de la Déclaration de principes a été examiné à l'occasion d'une réunion spéciale des chefs de délégation.

26 Pour faire progresser les travaux sur ces deux documents, il a été décidé de constituer des groupes ad hoc chargés de questions spécifiques et coordonnés par différents pays.

27 Il a été décidé que des observateurs pourraient assister aux débats des plénières et des groupes de travail et qu'ils seraient invités par les Présidents à prononcer de brèves déclarations. Les observateurs étaient également invités à faire de brèves déclarations au début de chaque réunion de groupe ad hoc.

28 Un projet révisé de Déclaration de principes (WSIS/PC-3/DT/1) a été publié le vendredi 19 septembre et un projet de Plan d'action établi par le Président (WSIS/PC-3/DT/2) a été publié le dimanche 21 septembre. Des révisions ultérieures de ces deux documents ont été diffusées comme suit:

- Projet de Déclaration de principes: WSIS/PC-3/DT/1(Rév.1) le 24 septembre 2003, (Rév.2), (Rév.2A) le 25 septembre 2003 et (Rév.2B) le 26 septembre 2003. Le 26 septembre dans la soirée, une Annexe au (Rév.2B) a été publiée.
- Projet de Plan d'action: WSIS/PC-3/DT/2(Rév.1) le 24 septembre 2003. La version suivante a été publiée sous forme d'Addendum 2 au rapport du Président du Sous-Comité 2. Un Corrigendum 1 à l'Addendum 2 a été publié dans la soirée du 26 septembre 2003.

29 A sa troisième séance plénière, le 26 septembre 2003, le Comité de préparation a entendu le rapport du Président du Sous-Comité 2 (WSIS/PC-3/DOC/10) (Annexe 2 du présent rapport intérimaire), examiné la version révisée du projet de Déclaration de principes (WSIS/PC-3/DT/1(Rév.2B) et son Annexe en date du 26 septembre 2003) ainsi que la version révisée du projet de Plan d'action (WSIS/PC-3/DOC/10 Addendum 2, et son Corrigendum 1 en date du 26 septembre 2003), et décidé que ces deux documents devraient être pris pour base des négociations futures. Ces deux documents sont reproduits comme Addendum 1 et Addendum 2 de l'Annexe 2 du présent rapport intérimaire.

## **V Organisation des travaux de la phase de Genève du Sommet**

30 Le projet d'ordre du jour et le projet de structure de la phase de Genève du Sommet mondial de la société de l'information, approuvés en quatrième séance plénière le 26 septembre 2003, font respectivement l'objet des Documents WSIS/PC-DOC/9 et WSIS/PC-3/DOC/8(Rév.2). Ces documents sont annexés au présent rapport (Annexes 3 et 4). Le paragraphe 5 du Document WSIS/PC-3/8(Rév.2) et le paragraphe 10 de son Annexe 2 ont suscité des réserves de la part des délégations de l'Australie, des Etats-Unis d'Amérique et d'Israël. En outre, le Secrétariat a été prié par ces délégations de vérifier auprès du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies dans quelle mesure ces deux paragraphes sont conformes aux pratiques juridiques et protocolaires des Nations Unies.

## **VI Dispositions à prendre en vue de la phase de Tunis du Sommet**

31 Le Président du PrepCom a brièvement résumé la situation concernant les dispositions à prendre en vue de la phase de Tunis du Sommet, lesquelles ont été considérées par le Bureau à diverses occasions. Le Bureau a pris note du rapport du PrepCom-2, qui recommande de concentrer la phase de Tunis sur l'adoption d'une charte de solidarité numérique et d'un programme de plans d'action régionaux. Compte tenu des documents soumis par la Tunisie et d'une proposition du Secrétaire général de l'UIT, le Bureau a demandé davantage de temps pour étudier la question et soumettre ses conclusions lors de la reprise des activités du PrepCom-3 en novembre.

## **VII Adoption du projet de rapport intérimaire de la troisième réunion du Comité de préparation**

32 Le projet de rapport intérimaire de la troisième réunion du Comité de préparation a été adopté à la dernière séance plénière, le vendredi 26 septembre 2003. Le Rapporteur a été chargé de finaliser ce rapport, avec l'assistance du secrétariat exécutif.

## **VIII Suspension de la troisième réunion du Comité de préparation**

33 Il a été décidé de suspendre la réunion PrepCom-3, qui se poursuivra à Genève du 10 au 14 novembre 2003 (sous réserve de disponibilité des ressources) et du 7 au 9 décembre 2003.

34 Le PreCom-3 a demandé:

- 1) que le Président supervise les consultations informelles afin de faciliter les négociations lorsque la réunion reprendra;
- 2) que, sur la base des débats du PrepCom-3 et de ses propres consultations, le Président établisse un document interne sur la Déclaration;
- 3) qu'à la reprise du PrepCom-3 soient utilisés comme base de négociation les Documents WSIS/PC-3/DT/1(Rév.2B) (Déclaration de principes) et WSIS/PC-3/DOC/10(Rév.1)(Add.2), DT/2(Rév.1) (Plan d'action). Le document interne établi par le Président pourra également être pris en considération.

## **IX Divers**

35 Néant.

## **X Annexes**

**Annexe 1:** Note du Président du Sous-Comité 1 (WSIS/PC-3/DOC/11) et projet de Règlement intérieur du Sommet.

**Annexe 2:** Rapport d'activité du Sous-Comité 2 (WSIS/PC-3/DOC/10)  
Addendum 1: Projet de Déclaration de principes (WSIS/PC-3/DT/1(Rév.2B)) et son Annexe, en date du 26 septembre 2003  
Addendum 2: Projet de Plan d'action (WSIS/PC-3/DOC/10(Rév.1)(Add.2)), en date du 26 septembre 2003.

**Annexe 3:** Projet d'ordre du jour provisoire de la phase de Genève du SMSI (WSIS/PC-3/DOC/9).

**Annexe 4:** Projet de structure de la phase de Genève du SMSI (WSIS/PC-3/DOC/8 (Rév.2)).

---